

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2019

Absents :

- Sandrine GLEIZE
(Procuration : Stéphanie PASCAL)

Secrétaire :

- Agnès DUBOC
- ## Secrétaire de séance :
- Jean-Luc DESSALES

ORDRE DU JOUR :

- ✚ Schéma de zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales
- ✚ Subvention école maternelle
- ✚ Vente de mobilier
- ✚ Information et questions diverses

Ouverture de la séance à 19h.

M. le Maire demande l'accord au Conseil Municipal pour l'ajout de 2 dossiers à l'ordre du jour :
- courrier de la ville du Teil (suite au séisme).
- achat d'un four et plaques électrique pour la salle polyvalente

M. le Maire remercie tout le personnel pour l'aide apportée lors du déménagement.

✚ REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2019 :

Lecture du compte rendu. Approuvé à l'unanimité.

✚ SCHEMA DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET PLUVIALES :

Lecture du procès-verbal définitif :

- Avis favorable sur les eaux usées (régularisation administrative sur l'existant)
- Avis favorable sur les eaux pluviales (projet d'assainissement) avec réserves sur le quartier de la Bonté

Délibération : Approuvé à l'unanimité.

✚ VILLE DU TEIL SINISTREE SUITE AU SEISME :

Un geste solidaire de 1000€ sera adressé à la ville du Teil.

Délibération : Approuvé à l'unanimité.

✚ SUBVENTION ECOLE MATERNELLE :

Le conseil municipal accorde une subvention de 500€ pour les cadeaux de Noël.

Délibération : Approuvé à l'unanimité.

✚ VENTE MOBILIER :

Dix petits bureaux d'écolier feront l'objet d'une désaffectation du stock afin de laisser à l'école la gestion de la vente au profit de la coopérative scolaire.

Délibération : approuvé à l'unanimité.

✚ FOUR ET PLAQUES ELECTRIQUE :

Le devis pour l'achat d'un four et plaques électrique pour la salle polyvalente est accepté pour un montant de 2.670 HT.

Délibération : approuvé à l'unanimité.

↓ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- ❖ **Contentieux :**
Contentieux pour servitude d'accès (quartier la Bonté). Un avis technique sera demandé au Bentrax et un rendez-vous sera organisé avec les propriétaires mitoyens pour visite et étude sur le terrain.
- ❖ **Arrêt de bus scolaire dangereux :**
Le bus desservant le quartier de la Bonté (descente au niveau de la menuiserie) étant surchargé, les enfants utilisent le bus allant vers Rémuzat et descendent sur le bord de la D 94 en les obligeant à traverser cette zone dangereuse.
Le point de prise en charge des enfants au quartier de la Bonté devra également être étudié. Une demande de mise en sécurité pour accessibilité sera adressée à la Région et au Département.
- ❖ **Réunion SIVOS :**
Une augmentation de 1,33 % sur les repas scolaire a été acceptée.
Le coût du repas et la garderie s'élèvent à 4.55 €.
- ❖ **Eclairage public :**
Le problème sera régularisé prochainement. (Court-circuit souterrain)
Un coffret de comptage devra être déposé à côté du mur du cimetière.
- ❖ **Déchets verts :**
Le projet est remis en étude. Le type de broyeur sera à définir.
- ❖ **Buvette et toilettes :**
Le conseil municipal accepte le projet présenté pour la maîtrise d'œuvre.
- ❖ **Résultat de l'étude acoustique de la salle polyvalente :**
Le projet devra faire l'objet du remplacement du plafond et de la pose de panneaux insonorisant sur les murs.
- ❖ **Mutation personnel :**
M. le Maire informe le Conseil Municipal du départ pour mutation de Nadia JAUDI.
Un avis de recrutement est en cours.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 10 Janvier 2020 à 20h.

Les vœux de M. le Maire auront lieu le Dimanche 12 janvier 2020 à 18h à la Salle Polyvalente.

La séance est levée à 21h.